

**ANNEXES ÉTATS
QUANTITATIFS**

2017

**RAPPORT
SUR LA SOLVABILITÉ
ET LA SITUATION
FINANCIÈRE**



Notre engagement, c'est vous.



MACSF

Annexes - SFCR 2017

Etats quantitatifs (en milliers d'euros)

Sommaire

Groupe MACSF **3**

Liste des entreprises entrant dans le périmètre du groupe
Bilan
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité
Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires
Fonds propres
Capital de solvabilité requis

MACSF épargne retraite **14**

Bilan
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité
Provisions techniques vie et santé SLT
Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires
Fonds propres
Capital de solvabilité requis
Minimum de capital requis

MACSF assurances **26**

Bilan
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité
Provisions techniques vie et santé SLT
Provisions techniques non-vie
Sinistres en non-vie
Fonds propres
Capital de solvabilité requis
Minimum de capital requis

MACSF prévoyance **41**

Bilan
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité
Provisions techniques vie et santé SLT
Fonds propres
Capital de solvabilité requis
Minimum de capital requis

MFPS **52**

Bilan
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité
Provisions techniques vie et santé SLT
Provisions techniques non-vie
Fonds propres
Capital de solvabilité requis
Minimum de capital requis

LIBEA **66**

Bilan
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité
Provisions techniques vie et santé SLT
Provisions techniques non-vie
Sinistres en non-vie
Fonds propres
Capital de solvabilité requis
Minimum de capital requis

Groupe MACSF

S.32.01.22

Entreprises dans le périmètre du groupe

Pays	Code d'identification de l'entreprise	Type de code d'identification de l'entreprise	Nom juridique de l'entreprise	Type d'entreprise	Forme juridique	Catégorie (mutuelle/non mutuelle)	Autorité de contrôle
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080
FR	LEI/969500EY4VFWLCKXJA64	1 - LEI	MFPS		mutuelle régie par le code de la mutualité	1	ACPR
FR	LEI/969500G0LJ1AB5CGT66	1 - LEI	LIBEA		société anonyme	2	ACPR
FR	LEI/969500QQBWHMUZTSTG13	1 - LEI	MACSF prévoyance		société d'assurance mutuelle	1	ACPR
FR	LEI/969500Z95B9883LXBL60	1 - LEI	MACSF assurances		société d'assurance mutuelle	1	ACPR
FR	LEI/969500YP9SUJ26N0DA55	1 - LEI	MACSF épargne retraite		société anonyme	2	ACPR
LU	LEI/222100HE8UJN4LDO7193	1 - LEI	MACSF RE		société anonyme	2	COMASS
FR	LEI/969500B19SLP840UY273	1 - LEI	MACSF SGAM		société de groupe d'assurance mutuelle	1	ACPR

Critères d'influence						Inclusion dans le contrôle de groupe		Calcul de solvabilité du groupe
% de part de capital	% utilisé pour l'établissement des comptes consolidés	% des droits de vote	Autres critères	Degré d'influence	Part proportionnelle utilisée pour le calcul de la solvabilité du groupe	OUI/NON	Date de la décision si l'article 214 s'applique	Méthode utilisée et, en cas d'utilisation de la première méthode, traitement de l'entreprise
C0180	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
				1		1		

Groupe MACSF**S.02.01.02****Bilan**

		Valeur Solvabilité II
Actifs		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	22 595
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	29 801 724
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	193 977
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	1 750 636
Actions	R0100	2 284 727
Actions – cotées	R0110	2 093 957
Actions – non cotées	R0120	190 771
Obligations	R0130	22 047 154
Obligations d'État	R0140	5 449 516
Obligations d'entreprise	R0150	16 597 638
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	2 829 769
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	695 461
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	2 898 343
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	207 807
Avances sur police	R0240	207 562
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	245
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	229 345
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	164 546
Non-vie hors santé	R0290	161 534
Santé similaire à la non-vie	R0300	3 012
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	64 798
Santé similaire à la vie	R0320	6 729
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	58 069
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	9 351
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	139 896
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	30 711
Autres créances (hors assurance)	R0380	139 830
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	33 960
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	18
Total de l'actif	R0500	33 513 579

Groupe MACSF**S.02.01.02****Bilan**

		Valeur Solvabilité II
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	1 323 578
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	1 221 230
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	1 096 955
Marge de risque	R0550	124 274
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	102 348
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	83 208
Marge de risque	R0590	19 140
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	24 117 112
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	58 389
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	51 805
Marge de risque	R0640	6 584
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	24 058 723
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	23 767 788
Marge de risque	R0680	290 935
Provisions techniques UC et indexés	R0690	2 552 802
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	2 522 443
Marge de risque	R0720	30 359
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	8 358
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	21 509
Passifs d'impôts différés	R0780	281 676
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	1 365 786
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	1 329
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	109 547
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	5 230
Autres dettes (hors assurance)	R0840	118 668
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	29 905 596
Excédent d'actif sur passif	R1000	3 607 984

Groupe MACSF**S.22.01.22****Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires**

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et aux mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	27 993 492	- 27 993 492	-	-	-
Fonds propres de base	R0020	-	-	-	-	-
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	3 607 984	- 3 607 984	-	-	-
Capital de solvabilité requis	R0090	1 473 342	- 1 473 342	-	-	-

Groupe MACSF
S.23.01.22
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	-	-		-	
Capital en actions ordinaires appelé non versé non disponible au niveau du groupe	R0020	-	-		-	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	-	-		-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	7 929	7 929		-	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	-		-	-	-
Comptes mutualistes subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0060	-		-	-	-
Fonds excédentaires	R0070	-	-			
Fonds excédentaires non disponibles au niveau du groupe	R0080	-	-			
Actions de préférence	R0090	-		-	-	-
Actions de préférence non disponibles au niveau du groupe	R0100	-		-	-	-
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	-		-	-	-
Comptes de primes d'émission liés aux actions de préférence, non disponibles au niveau du groupe	R0120	-		-	-	-
Réserve de réconciliation	R0130	3 600 055	3 600 055			
Passifs subordonnés	R0140	-		-	-	-
Passifs subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0150	-		-	-	-
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	-				-
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets non disponibles au niveau du groupe	R0170	-				-
Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	-	-	-	-	-
Fonds propres non disponibles relatifs à d'autres éléments de fonds propres approuvés par une autorité de contrôle	R0190	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires (non déclarés dans le cadre d'un autre élément de fonds propres)	R0200	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires non disponibles au niveau du groupe	R0210	-	-	-	-	-
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	-				
Déductions						
Déductions pour participations dans d'autres entreprises financières, y compris des entreprises non réglementées exerçant des activités financières	R0230	-	-	-	-	
dont déduites conformément à l'article 228 de la directive 2009/138/CE	R0240	-	-	-	-	
Déductions pour les participations lorsque les informations sont indisponibles (article 229)	R0250	-	-	-	-	-
Déduction pour les participations incluses par déduction et agrégation lorsqu'une combinaison de méthodes est utilisée	R0260	-	-	-	-	-
Total des éléments de fonds propres non disponibles	R0270	-	-	-	-	-
Total déductions	R0280	-	-	-	-	-
Total fonds propres de base après déductions	R0290	3 607 984	3 607 984	-	-	-

Groupe MACSF
S.23.01.22
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	R0300	-			-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	-			-	
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	-			-	-
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	-			-	-
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	-			-	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	-			-	-
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	-			-	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	-			-	-
Fonds propres auxiliaires non disponibles au niveau du groupe	R0380	-			-	-
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	-			-	-
Total fonds propres auxiliaires	R0400	-			-	-
Fonds propres d'autres secteurs financiers						
Etablissement de crédit, entreprises d'investissement, établissement financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, sociétés de gestion d'	R0410	-	-	-	-	
Institution de retraite professionnelle	R0420	-	-	-	-	-
Entités non réglementées exerçant des activités financières	R0430	-	-	-	-	
Total fonds propres d'autres secteurs financiers	R0440	-	-	-	-	-
Fonds propres en cas de recours à la méthode de déduction et d'agrégation, soit exclusivement, soit combinée à la première méthode.						
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes	R0450	-	-	-	-	-
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes nets des transactions intragroupe	R0460	-	-	-	-	-
Total des fonds propres disponibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0520	3 607 984	3 607 984	-	-	-
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0530	3 607 984	3 607 984	-	-	
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0560	3 607 984	3 607 984	-	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0570	3 607 984	3 607 984	-	-	
Minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0610	663 004				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0650	5,44				

Groupe MACSF
S.23.01.22
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe (y compris fonds propres des autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0660	3 607 984	3 607 984	-	-	-
Capital de solvabilité requis du groupe	R0680	1 473 342				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis du groupe (y compris autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0690	2,45				

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	3 607 984	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	-	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	-	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	7 929	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	-	
Autres fonds propres non disponibles	R0750	-	
Réserve de réconciliation avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers	R0760	3 600 055	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	23 938	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	59 997	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	83 935	

Groupe MACSF

S.25.01.22

Capital de solvabilité requis – pour les groupes qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	PPE	Simplifications
		C0110	C0080	C0090
Risque de marché	R0010	3 797 489		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	89 928		
Risque de souscription en vie	R0030	1 033 984	Aucun	
Risque de souscription en santé	R0040	98 780	Aucun	
Risque de souscription en non-vie	R0050	299 124	Aucun	
Diversification	R0060	- 1 004 701		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	-		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	4 314 604		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	144 864
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	- 2 709 290
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	- 281 676
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	-
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	1 468 501
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	-
Capital de solvabilité requis	R0220	1 473 342
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	1 468 501
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	-
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	-
Minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0470	663 004
Informations sur les autres entités		
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance)	R0500	4 841
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) – Établissements de crédit, sociétés d'investissement et établissements financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, sociétés de gestion d'OPCVM	R0510	4 841
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) – Institutions de retraite professionnelle	R0520	-
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) – capital requis pour les entités non réglementées exerçant des activités financières	R0530	-
Capital requis pour les exigences relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	R0540	-
Capital requis pour entreprises résiduelles	R0550	-
SCR global		
SCR pour les entreprises incluses par déduction et agrégation	R0560	-
Capital de solvabilité requis	R0570	1 473 342

Groupe MACSF

S.32.01.22

Entreprises dans le périmètre du groupe

Pays	Code d'identification de l'entreprise	Type de code d'identification de l'entreprise	Nom juridique de l'entreprise	Type d'entreprise	Forme juridique	Catégorie (mutuelle/non mutuelle)	Autorité de contrôle
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080
FR	LEI/969500EY4VFWLCKXJA64	1 - LEI	MFPS		mutuelle régie par le code de la mutualité	1	ACPR
FR	LEI/969500G0LJ1AB5CGT66	1 - LEI	LIBEA		société anonyme	2	ACPR
FR	LEI/969500QQBWHMUZTSTG13	1 - LEI	MACSF prévoyance		société d'assurance mutuelle	1	ACPR
FR	LEI/969500Z95B9883LXBL60	1 - LEI	MACSF assurances		société d'assurance mutuelle	1	ACPR
FR	LEI/969500YP9SUJ26N0DA55	1 - LEI	MACSF épargne retraite		société anonyme	2	ACPR
LU	LEI/222100HE8UJN4LDO7193	1 - LEI	MACSF RE		société anonyme	2	COMASS
FR	LEI/969500B19SLP840UY273	1 - LEI	MACSF SGAM		société de groupe d'assurance mutuelle	1	ACPR

Critères d'influence						Inclusion dans le contrôle de groupe		Calcul de solvabilité du groupe
% de part de capital	% utilisé pour l'établissement des comptes consolidés	% des droits de vote	Autres critères	Degré d'influence	Part proportionnelle utilisée pour le calcul de la solvabilité du groupe	OUI/NON	Date de la décision si l'article 214 s'applique	Méthode utilisée et, en cas d'utilisation de la première méthode, traitement de l'entreprise
C0180	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
100,0000	100,0000	100,0000		1	100,0000	1		
				1		1		

MACSF épargne retraite**S.02.01.02****Bilan**

		Valeur Solvabilité II
Actifs		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	26 969 748
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	29 400
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	1 530 503
Actions	R0100	2 072 584
Actions – cotées	R0110	1 885 146
Actions – non cotées	R0120	187 438
Obligations	R0130	19 999 285
Obligations d'État	R0140	4 686 345
Obligations d'entreprise	R0150	15 312 941
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	2 655 387
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	682 590
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	2 898 343
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	207 696
Avances sur police	R0240	207 562
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	134
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	0
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	3 868
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	123 209
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	20 543
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	30 223 406

MACSF épargne retraite
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	23 916 976
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	23 916 976
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	23 502 239
Marge de risque	R0680	414 737
Provisions techniques UC et indexés	R0690	2 566 956
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	2 522 443
Marge de risque	R0720	44 513
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	6 513
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	17
Passifs d'impôts différés	R0780	35 302
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	1 365 786
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	341
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	90 508
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	1 019
Autres dettes (hors assurance)	R0840	40 310
Passifs subordonnés	R0850	200 000
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	200 000
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	28 223 729
Excédent d'actif sur passif	R1000	1 999 678

MACSF épargne retraite

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)								
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité é civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090
Primes émises										
Brut – Assurance directe	R0110	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130									
Part des réassureurs	R0140	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0200	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes acquises										
Brut – Assurance directe	R0210	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230									
Part des réassureurs	R0240	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charge des sinistres										
Brut – Assurance directe	R0310	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330									
Part des réassureurs	R0340	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0400	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des autres provisions techniques										
Brut – Assurance directe	R0410	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430									
Part des réassureurs	R0440	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0500	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses engagées	R0550	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	R1200									
Total des dépenses	R1300									

MACSF épargne retraite

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	
		C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	
Primes émises									
Brut – Assurance directe	R0110	-	-	-					-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0140	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0200	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes acquises									
Brut – Assurance directe	R0210	-	-	-					-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0240	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-
Charge des sinistres									
Brut – Assurance directe	R0310	-	-	-					-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0340	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0400	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des autres provisions techniques									
Brut – Assurance directe	R0410	-	-	-					-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0440	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0500	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses engagées	R0550	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	R1200								-
Total des dépenses	R1300								-

MACSF épargne retraite

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises										
Brut	R1410	-	1 033 848	312 356	-	-	-	-	-	1 346 204
Part des réassureurs	R1420	-	740	-	-	-	-	-	-	740
Net	R1500	-	1 033 109	312 356	-	-	-	-	-	1 345 464
Primes acquises										
Brut	R1510	-	1 033 848	312 356	-	-	-	-	-	1 346 204
Part des réassureurs	R1520	-	740	-	-	-	-	-	-	740
Net	R1600	-	1 033 109	312 356	-	-	-	-	-	1 345 464
Charge des sinistres										
Brut	R1610	-	1 625 954	305 666	-	-	-	-	-	1 931 619
Part des réassureurs	R1620	-	38	-	-	-	-	-	-	38
Net	R1700	-	1 625 915	305 666	-	-	-	-	-	1 931 581
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	-	- 41	-	-	-	-	-	-	- 41
Part des réassureurs	R1720	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1800	-	- 41	-	-	-	-	-	-	- 41
Dépenses engagées	R1900	-	47 767	8 977	-	-	-	-	-	56 744
Autres dépenses	R2500									47
Total des dépenses	R2600									56 791

MACSF épargne retraite

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte			Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	
		Assurance avec participation aux bénéfices	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties					
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-			-			-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	-	-			-			-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque											
Meilleure estimation											
Meilleure estimation brute	R0030	23 502 239		-	2 522 443		-	-	-	-	26 024 683
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	-		-	-		-	-	-	-	-
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090	23 502 239		-	2 522 443		-	-	-	-	26 024 683
Marge de risque	R0100	414 737	44 513			-			-	-	459 249
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques											
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	-	-			-			-	-	-
Meilleure estimation	R0120	-		-	-		-	-	-	-	-
Marge de risque	R0130	-	-			-			-	-	-
Provisions techniques – Total	R0200	23 916 976	2 566 956			-			-	-	26 483 932

MACSF épargne retraite

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-			-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	-			-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Meilleure estimation brute	R0030		-	-	-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080		-	-	-	-	-
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090		-	-	-	-	-
Marge de risque	R0100	-			-	-	-
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	-			-	-	-
Meilleure estimation	R0120		-	-	-	-	-
Marge de risque	R0130	-			-	-	-
Provisions techniques – Total	R0200	-			-	-	-

MACSF épargne retraite**S.22.01.21****Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires**

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	26 483 932	-	-	25 143	-
Fonds propres de base	R0020	2 199 678	-	-	18 471	-
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	2 199 678	0	-	18 471	-
Capital de solvabilité requis	R0090	1 235 354	-	-	16 640	-
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	2 199 678	0	-	18 471	-
Minimum de capital requis	R0110	555 909	0	-	7 488	-

MACSF épargne retraite

S.23.01.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	58 737	58 737		-	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	94 305	94 305		-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	-	-		-	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	-		-	-	-
Fonds excédentaires	R0070	-				
Actions de préférence	R0090	-		-	-	-
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	-		-	-	-
Réserve de réconciliation	R0130	1 846 635	1 846 635			
Passifs subordonnés	R0140	200 000		200 000	-	-
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	-				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	-	-	-	-	-
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	-				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	-	-	-	-	-
Total fonds propres de base après déductions	R0290	2 199 678	1 999 678	200 000	-	-
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	-			-	
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	-			-	-
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	-			-	-
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	-			-	-
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	-			-	-
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	-			-	-
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	-			-	-
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	-			-	-
Total fonds propres auxiliaires	R0400	-			-	-

MACSF épargne retraite

S.23.01.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	2 199 678	1 999 678	200 000	-	-
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	2 199 678	1 999 678	200 000	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	2 199 678	1 999 678	200 000	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	2 199 678	1 999 678	200 000	-	-
Capital de solvabilité requis	R0580	1 235 354				
Minimum de capital requis	R0600	555 909				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	1,78				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	3,96				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	1 999 678
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	-
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	-
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	153 042
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	-
Réserve de réconciliation	R0760	1 846 635
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	-
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	-
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	-

MACSF épargne retraite

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	PPE	Simplifications
		C0110	C0090	C0120
Risque de marché	R0010	3 509 610		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	10 058		
Risque de souscription en vie	R0030	1 026 687	Aucun	
Risque de souscription en santé	R0040	-	Aucun	
Risque de souscription en non-vie	R0050	-	Aucun	
Diversification	R0060	- 648 151		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	-		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	3 898 205		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	108 031
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	- 2 735 580
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	- 35 302
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	-
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	1 235 354
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	-
Capital de solvabilité requis	R0220	1 235 354
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	-
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	-

MACSF épargne retraite

S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
RésultatMCR _{nt}	R0010	-

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	-	-
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	-	-
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	-	-
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	-	-
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	-	-
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	-	-
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	-	-
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	-	-
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	-	-
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	-	-
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	-	-
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	-	-
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	-	-
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	-	-
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	-	-
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	-	-

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
RésultatMCR _v	R0200	586 046

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	20 118 039	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	3 384 200	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	2 522 443	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	-	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250	-	

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	586 046
Capital de solvabilité requis	R0310	1 235 354
Plafond du MCR	R0320	555 909
Plancher du MCR	R0330	308 838
MCR combiné	R0340	555 909
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	555 909

MACSF assurances**S.02.01.02****Bilan**

		Valeur Solvabilité II
Actifs		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	22 594
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	3 382 111
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	164 577
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	1 206 419
Actions	R0100	143 345
Actions – cotées	R0110	140 015
Actions – non cotées	R0120	3 330
Obligations	R0130	1 726 379
Obligations d'État	R0140	561 498
Obligations d'entreprise	R0150	1 164 881
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	131 244
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	10 148
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	111
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	111
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	377 563
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	306 167
Non-vie hors santé	R0290	306 167
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	71 396
Santé similaire à la vie	R0320	6 237
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	65 159
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	4 647
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	127 945
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	31 335
Autres créances (hors assurance)	R0380	36 059
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	8 387
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	3 990 751

MACSF assurances**S.02.01.02****Bilan**

		Valeur Solvabilité II
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	1 251 637
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	1 165 065
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	1 075 214
Marge de risque	R0550	89 851
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	86 572
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	66 760
Marge de risque	R0590	19 812
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	195 478
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	55 810
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	47 845
Marge de risque	R0640	7 964
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	139 668
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	134 928
Marge de risque	R0680	4 741
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	1 675
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	17 375
Passifs d'impôts différés	R0780	196 905
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	989
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	17 475
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	2 899
Autres dettes (hors assurance)	R0840	97 967
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	1 782 401
Excédent d'actif sur passif	R1000	2 208 350

MACSF assurances

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)										
	Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	
Primes émises										
Brut – Assurance directe	R0110	86 400	120 170	-	50 295	82 093	-	80 025	103 616	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130									
Part des réassureurs	R0140	684	2 232	-	5 355	420	-	6 650	19 884	-
Net	R0200	85 715	117 937	-	44 940	81 673	-	73 375	83 732	-
Primes acquises										
Brut – Assurance directe	R0210	86 400	120 097	-	50 495	81 645	-	78 138	102 427	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230									
Part des réassureurs	R0240	684	2 232	-	5 355	420	-	6 552	19 884	-
Net	R0300	85 715	117 865	-	45 140	81 225	-	71 585	82 543	-
Charge des sinistres										
Brut – Assurance directe	R0310	56 050	70 072	-	49 281	56 280	-	47 120	64 995	- 1
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	-	-	-	-	-	-	256	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330									
Part des réassureurs	R0340	- 653	- 6 611	-	5 539	33	-	3 000	1 588	-
Net	R0400	56 703	76 683	-	43 742	56 247	-	44 121	63 663	- 1
Variation des autres provisions techniques										
Brut – Assurance directe	R0410	-	6 690	-	1 469	881	-	2 787	654	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430									
Part des réassureurs	R0440	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0500	-	6 690	-	1 469	881	-	2 787	654	-
Dépenses engagées	R0550	12 785	24 596	-	13 406	30 453	-	31 998	41 154	0
Autres dépenses	R1200									
Total des dépenses	R1300									

MACSF assurances

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	
		C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	
Primes émises									
Brut – Assurance directe	R0110	31 886	-	24 408					578 891
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				322	50	-	83	456
Part des réassureurs	R0140	-	-	2 588	-	-	-	-	37 813
Net	R0200	31 886	-	21 820	322	50	-	83	541 534
Primes acquises									
Brut – Assurance directe	R0210	31 410	-	24 475					575 087
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				322	50	-	83	456
Part des réassureurs	R0240	-	-	2 588	-	-	-	-	37 716
Net	R0300	31 410	-	21 887	322	50	-	83	537 827
Charge des sinistres									
Brut – Assurance directe	R0310	6 519	-	7 844					358 161
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	-	-					256
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0340	6	-	29	-	-	-	-	2 918
Net	R0400	6 525	-	7 815	-	-	-	-	355 499
Variation des autres provisions techniques									
Brut – Assurance directe	R0410	-	-	173					2 833
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0440	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0500	-	-	173	-	-	-	-	2 833
Dépenses engagées	R0550	17 290	-	12 116	-	-	-	-	183 799
Autres dépenses	R1200								10 620
Total des dépenses	R1300								194 419

MACSF assurances

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises									
Brut	R1410	7 858	-	-	-	-	-	8 228	16 086
Part des réassureurs	R1420	137	-	-	-	-	-	-	137
Net	R1500	7 722	-	-	-	-	-	8 228	15 950
Primes acquises									
Brut	R1510	7 573	-	-	-	-	-	8 228	15 800
Part des réassureurs	R1520	137	-	-	-	-	-	-	137
Net	R1600	7 436	-	-	-	-	-	8 228	15 664
Charge des sinistres									
Brut	R1610	3 180	-	-	-	12 121	4 180	3 529	23 009
Part des réassureurs	R1620	51	-	-	-	-	1 447	-	1 499
Net	R1700	3 129	-	-	-	12 121	2 732	3 529	21 510
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	- 55	-	-	-	414	- 14 433	-	- 14 902
Part des réassureurs	R1720	-	-	-	-	-	1 898	-	1 898
Net	R1800	- 55	-	-	-	414	- 16 330	-	- 16 799
Dépenses engagées	R1900	1 762	-	-	-	41	-	2 794	4 597
Autres dépenses	R2500								-
Total des dépenses	R2600								4 597

MACSF assurances

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéficiaires	Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	
			C0020	C0030	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	C0060				Contrats sans options ni garanties
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-			-			-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	-	-			-			-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque											
Meilleure estimation											
Meilleure estimation brute	R0030	-		-	-		-	-	136 635	- 1 707	134 928
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	-		-	-		-	-	65 159	-	65 159
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090	-		-	-		-	-	71 476	- 1 707	69 769
Marge de risque	R0100	-	-			-			4 503	237	4 741
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques											
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	-	-			-			-	-	-
Meilleure estimation	R0120	-		-	-		-	-	-	-	-
Marge de risque	R0130	-	-			-			-	-	-
Provisions techniques – Total	R0200	-	-			-			141 138	- 1 470	139 668

MACSF assurances

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagemen ts d'assurance santé	Réassuranc e santé (réassuranc e acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-			-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	-			-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Meilleure estimation brute	R0030		- 17 545	-	65 390	-	47 845
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080		-	-	6 237	-	6 237
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090		- 17 545	-	59 153	-	41 608
Marge de risque	R0100	6 669			1 296	-	7 964
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	-			-	-	-
Meilleure estimation	R0120		-	-	-	-	-
Marge de risque	R0130	-			-	-	-
Provisions techniques – Total	R0200	- 10 876			66 686	-	55 810

MACSF assurances

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque										
Meilleure estimation										
Provisions pour primes										
Brut	R0060	- 19 994	- 22 977	-	32 191	33 334	-	28 461	41 713	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-	-	-	2 277	-	-	2 564	6 651	-
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	- 19 994	- 22 977	-	29 914	33 334	-	31 025	48 365	-
Provisions pour sinistres										
Brut	R0160	6 568	103 162	-	189 779	14 507	-	36 850	626 993	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	-	-	-	96 827	-	-	10 255	204 102	-
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	6 568	103 162	-	92 952	14 507	-	26 595	422 890	-
Total meilleure estimation – brut	R0260	- 13 425	80 185	-	221 970	47 841	-	65 311	668 706	-
Total meilleure estimation – net	R0270	- 13 425	80 185	-	122 867	47 841	-	57 620	471 255	-
Marge de risque	R0280	746	19 066	-	13 482	2 098	-	3 925	64 061	-
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques										
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge de risque	R0310	-	-	-	-	-	-	-	-	-

MACSF assurances

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100
Provisions techniques – Total										
Provisions techniques – Total	R0320	-12679	99251	-	235452	49939	-	69235	732768	-
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	-	-	-	99 103	-	-	7 691	197 451	-
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite - total	R0340	- 12 679	99 251	-	136 349	49 939	-	61 545	535 316	-

MACSF assurances

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque									
Meilleure estimation									
Provisions pour primes									
Brut	R0060	6 998	-	2 111	-	-	-	-	101 838
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-	-	322	-	-	-	-	7 261
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	6 998	-	2 433	-	-	-	-	109 099
Provisions pour sinistres									
Brut	R0160	29 657	-	32 620	-	-	-	-	1 040 136
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	-	-	2 244	-	-	-	-	313 427
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	29 657	-	30 376	-	-	-	-	726 708
Total meilleure estimation – brut	R0260	36 655	-	34 731	-	-	-	-	1 141 974
Total meilleure estimation – net	R0270	36 655	-	32 810	-	-	-	-	835 807
Marge de risque	R0280	2 203	-	4 082	-	-	-	-	109 663
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques									
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge de risque	R0310	-	-	-	-	-	-	-	-

MACSF assurances

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	
Provisions techniques – Total									
Provisions techniques – Total	R0320	38 858	-	38 814	-	-	-	-	1 251 637
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	-	-	1 922	-	-	-	-	306 167
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite - total	R0340	38 858	-	36 892	-	-	-	-	945 470

MACSF assurances

S.23.01.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	-	-	-	-	-
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	-	-	-	-	-
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	4 650	4 650	-	-	-
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	-	-	-	-	-
Fonds excédentaires	R0070	-	-	-	-	-
Actions de préférence	R0090	-	-	-	-	-
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	-	-	-	-	-
Réserve de réconciliation	R0130	2 203 700	2 203 700	-	-	-
Passifs subordonnés	R0140	-	-	-	-	-
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	-	-	-	-	-
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	-	-	-	-	-
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	-	-	-	-	-
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	-	-	-	-	-
Total fonds propres de base après déductions	R0290	2 208 350	2 208 350	-	-	-
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	-	-	-	-	-
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	-	-	-	-	-
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	-	-	-	-	-
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	-	-	-	-	-
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	-	-	-	-	-
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	-	-	-	-	-
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	-	-	-	-	-
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	-	-	-	-	-
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	-	-	-	-	-
Total fonds propres auxiliaires	R0400	-	-	-	-	-
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	2 208 350	2 208 350	-	-	-
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	2 208 350	2 208 350	-	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	2 208 350	2 208 350	-	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	2 208 350	2 208 350	-	-	-
Capital de solvabilité requis	R0580	499 423	-	-	-	-
Minimum de capital requis	R0600	136 116	-	-	-	-
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	4,42	-	-	-	-
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	16,22	-	-	-	-

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	2 208 350
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	-
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	-
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	4 650
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	-
Réserve de réconciliation	R0760	2 203 700
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	25 645
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	57 965
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	83 610

MACSF assurances

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	PPE	Simplifications
		C0110	C0090	C0100
Risque de marché	R0010	491 412		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	76 507		
Risque de souscription en vie	R0030	6 084	Aucun	
Risque de souscription en santé	R0040	90 007	Aucun	
Risque de souscription en non-vie	R0050	240 599	Aucun	
Diversification	R0060	- 243 362		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	-		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	661 247		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	35 082
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	- 196 905
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	-
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	499 423
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	-
Capital de solvabilité requis	R0220	499 423
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	-
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	-

MACSF assurances

S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
RésultatMCR _{NV}	R0010	133 741

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)		Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
		C0020	C0030	C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	-	-	75 400	-
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	80 185	-	119 413	-
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	-	-	-	-
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	122 867	-	41 601	-
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	47 841	-	97 684	-
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	-	-	-	-
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	57 620	-	86 587	-
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	471 255	-	79 544	-
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	-	-	-	-
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	36 655	-	31 886	-
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	-	-	-	-
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	32 810	-	8 653	-
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	-	-	-	-
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	-	-	-	-
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	-	-	-	-
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	-	-	-	-

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
RésultatMCR _V	R0200	2 375

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)		Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	
		C0050	C0060	C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéficiaires – Prestations garanties	R0210	-	-	-	-
Engagements avec participation aux bénéficiaires – Prestations discrétionnaires futures	R0220	-	-	-	-
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	-	-	-	-
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	113 084	-	-	-
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250	-	-	-	-

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	136 116
Capital de solvabilité requis	R0310	499 423
Plafond du MCR	R0320	224 740
Plancher du MCR	R0330	124 856
MCR combiné	R0340	136 116
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	136 116

MACSF prévoyance
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Actifs		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	1 374 628
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	1 130 976
Actions	R0100	37 423
Actions – cotées	R0110	37 423
Actions – non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	194 434
Obligations d'État	R0140	64 832
Obligations d'entreprise	R0150	129 602
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	11 795
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	67
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	67
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	67
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	2 716
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	271
Autres créances (hors assurance)	R0380	9 277
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	960
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	1 387 919

MACSF prévoyance
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	130 425
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	130 425
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	128 914
Marge de risque	R0680	1 511
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	153
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	1 313
Passifs d'impôts différés	R0780	39 836
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	326
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	2 853
Autres dettes (hors assurance)	R0840	8 106
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	183 011
Excédent d'actif sur passif	R1000	1 204 908

MACSF prévoyance

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)								
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090
Primes émises										
Brut – Assurance directe	R0110	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130									
Part des réassureurs	R0140	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0200	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes acquises										
Brut – Assurance directe	R0210	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230									
Part des réassureurs	R0240	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charge des sinistres										
Brut – Assurance directe	R0310	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330									
Part des réassureurs	R0340	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0400	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des autres provisions techniques										
Brut – Assurance directe	R0410	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430									
Part des réassureurs	R0440	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0500	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses engagées	R0550	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	R1200									
Total des dépenses	R1300									

MACSF prévoyance

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	
		C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	
Primes émises									
Brut – Assurance directe	R0110	-	-	-					-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0140	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0200	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes acquises									
Brut – Assurance directe	R0210	-	-	-					-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0240	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-
Charge des sinistres									
Brut – Assurance directe	R0310	-	-	-					-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0340	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0400	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des autres provisions techniques									
Brut – Assurance directe	R0410	-	-	-					-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0440	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0500	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses engagées	R0550	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	R1200								-
Total des dépenses	R1300								-

MACSF prévoyance

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises										
Brut	R1410	-	39 474	-	-	-	-	-	-	39 474
Part des réassureurs	R1420	-	15 931	-	-	-	-	-	-	15 931
Net	R1500	-	23 543	-	-	-	-	-	-	23 543
Primes acquises										
Brut	R1510	-	39 474	-	-	-	-	-	-	39 474
Part des réassureurs	R1520	-	15 931	-	-	-	-	-	-	15 931
Net	R1600	-	23 543	-	-	-	-	-	-	23 543
Charge des sinistres										
Brut	R1610	-	23 199	-	-	-	-	-	-	23 199
Part des réassureurs	R1620	-	6 831	-	-	-	-	-	-	6 831
Net	R1700	-	16 368	-	-	-	-	-	-	16 368
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	-	1 032	-	-	-	-	-	-	1 032
Part des réassureurs	R1720	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1800	-	1 032	-	-	-	-	-	-	1 032
Dépenses engagées	R1900	-	2 117	-	-	-	-	-	-	2 117
Autres dépenses	R2500									180
Total des dépenses	R2600									2 297

MACSF prévoyance

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
			C0020	C0030	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	C0060			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-			-		-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	-	-			-		-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque										
Meilleure estimation										
Meilleure estimation brute	R0030	128 914		-	-		-	-	-	128 914
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	67		-	-		-	-	-	67
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090	128 847		-	-		-	-	-	128 847
Marge de risque	R0100	1 511	-			-		-	-	1 511
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques										
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	-	-			-		-	-	-
Meilleure estimation	R0120	-		-	-		-	-	-	-
Marge de risque	R0130	-	-			-		-	-	-
Provisions techniques – Total	R0200	130 425	-			-		-	-	130 425

MACSF prévoyance

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0160	C0170	C0180			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-		-	-	-	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	-		-	-	-	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Meilleure estimation brute	R0030	-	-	-	-	-	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	-	-	-	-	-	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090	-	-	-	-	-	
Marge de risque	R0100	-		-	-	-	
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	-		-	-	-	
Meilleure estimation	R0120	-	-	-	-	-	
Marge de risque	R0130	-		-	-	-	
Provisions techniques – Total	R0200	-		-	-	-	

MACSF prévoyance
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	-	-		-	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	-	-		-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	3 050	3 050		-	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	-		-	-	-
Fonds excédentaires	R0070	-				
Actions de préférence	R0090	-		-	-	-
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	-		-	-	-
Réserve de réconciliation	R0130	1 201 858	1 201 858			
Passifs subordonnés	R0140	-		-	-	-
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	-				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	-	-	-	-	-
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	-				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	-	-	-	-	-
Total fonds propres de base après déductions	R0290	1 204 908	1 204 908		-	-
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	-			-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	-			-	
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	-			-	-
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	-			-	-
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	-			-	-
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	-			-	-
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	-			-	-
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	-			-	-
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	-			-	-
Total fonds propres auxiliaires	R0400	-			-	-

MACSF prévoyance
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	1 204 908	1 204 908	-	-	-
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	1 204 908	1 204 908	-	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	1 204 908	1 204 908	-	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	1 204 908	1 204 908	-	-	-
Capital de solvabilité requis	R0580	236 054				
Minimum de capital requis	R0600	59 014				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	5,10				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	20,42				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	1 204 908
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	-
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	-
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	3 050
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	-
Réserve de réconciliation	R0760	1 201 858
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	-
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	-
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	-

MACSF prévoyance

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	PPE	Simplifications
		C0110	C0090	C0120
Risque de marché	R0010	272 804		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 403		
Risque de souscription en vie	R0030	3 562	Aucun	
Risque de souscription en santé	R0040	-	Aucun	
Risque de souscription en non-vie	R0050	-	Aucun	
Diversification	R0060	- 4 437		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	-		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	274 332		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	1 558
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	- 39 836
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	-
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	236 054
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	-
Capital de solvabilité requis	R0220	236 054
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	-
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	-

MACSF prévoyance
S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
RésultatMCR _{NL}	R0010	-

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	-	-
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	-	-
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	-	-
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	-	-
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	-	-
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	-	-
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	-	-
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	-	-
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	-	-
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	-	-
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	-	-
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	-	-
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	-	-
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	-	-
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	-	-
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	-	-

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
RésultatMCR _L	R0200	4 767

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	128 847	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	-	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	-	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	-	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		-

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	4 767
Capital de solvabilité requis	R0310	236 054
Plafond du MCR	R0320	106 224
Plancher du MCR	R0330	59 014
MCR combiné	R0340	59 014
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	59 014

MFPS
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Actifs		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	1
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	17 125
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	870
Actions – cotées	R0110	870
Actions – non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	14 285
Obligations d'État	R0140	5 380
Obligations d'entreprise	R0150	8 905
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	563
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	1 407
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	0
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	329
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	421
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	80
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	17 956

MFPS
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	-760
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	-760
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	-1 024
Marge de risque	R0590	264
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	986
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	288
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1 881
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	2 395
Excédent d'actif sur passif	R1000	15 561

MFPS
S.05.01.02
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)										
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionne- ment
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090
Primes émises										
Brut – Assurance directe	R0110	16 922	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130									
Part des réassureurs	R0140	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0200	16 922	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes acquises										
Brut – Assurance directe	R0210	16 922	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230									
Part des réassureurs	R0240	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0300	16 922	-	-	-	-	-	-	-	-
Charge des sinistres										
Brut – Assurance directe	R0310	11 410	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330									
Part des réassureurs	R0340	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0400	11 410	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des autres provisions techniques										
Brut – Assurance directe	R0410	138	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430									
Part des réassureurs	R0440	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0500	138	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses engagées	R0550	2 414	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	R1200									
Total des dépenses	R1300									

MFPS
S.05.01.02
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	
		C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises									
Brut – Assurance directe	R0110	-	-	-					16 922
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0140	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0200	-	-	-	-	-	-	-	16 922
Primes acquises									
Brut – Assurance directe	R0210	-	-	-					16 922
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0240	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0300	-	-	-	-	-	-	-	16 922
Charge des sinistres									
Brut – Assurance directe	R0310	-	-	-					11 410
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0340	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0400	-	-	-	-	-	-	-	11 410
Variation des autres provisions techniques									
Brut – Assurance directe	R0410	-	-	-					138
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0440	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0500	-	-	-	-	-	-	-	138
Dépenses engagées	R0550	-	-	-	-	-	-	-	2 414
Autres dépenses	R1200								138
Total des dépenses	R1300								2 552

MFPS
S.05.01.02
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises										
Brut	R1410	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R1420	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1500	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes acquises										
Brut	R1510	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R1520	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1600	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charge des sinistres										
Brut	R1610	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R1620	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1700	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R1720	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1800	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses engagées	R1900	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	R2500									-
Total des dépenses	R2600									-

MFPS

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque										
Meilleure estimation										
Provisions pour primes										
Brut	R0060	- 2 700	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	- 2 700	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour sinistres										
Brut	R0160	1 675	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	1 675	-	-	-	-	-	-	-	-
Total meilleure estimation – brut	R0260	- 1 024	-	-	-	-	-	-	-	-
Total meilleure estimation – net	R0270	- 1 024	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge de risque	R0280	264	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques										
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge de risque	R0310	-	-	-	-	-	-	-	-	-

MFPS

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100
Provisions techniques – Total										
Provisions techniques – Total	R0320	-760	0	-	0	0	-	0	0	-
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite - total	R0340	- 760	-	-	-	-	-	-	-	-

MFPS

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée			Total engagements en non-vie	
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		
		C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160		C0170
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque									
Meilleure estimation									
Provisions pour primes									
Brut	R0060	-	-	-	-	-	-	-	2 700
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-	-	-	-	-	-	-	2 700
Provisions pour sinistres									
Brut	R0160	-	-	-	-	-	-	-	1 675
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	-	-	-	-	-	-	-	1 675
Total meilleure estimation – brut	R0260	-	-	-	-	-	-	-	1 024
Total meilleure estimation – net	R0270	-	-	-	-	-	-	-	1 024
Marge de risque	R0280	-	-	-	-	-	-	-	264
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques									
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge de risque	R0310	-	-	-	-	-	-	-	-

MFPS

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée			Total engagements en non-vie	
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		
		C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Provisions techniques – Total									
Provisions techniques – Total	R0320	-	-	-	-	-	-	-	- 760
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite - total	R0340	-	-	-	-	-	-	-	- 760

MFPS

S.19.01.21

Sinistres en non-vie

Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

Z0020	1
-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											
N-9	R0160	2 221	410	- 1	- 1	- 0	-	-	0	-	-	
N-8	R0170	3 414	542	11	- 1	1	- 0	- 0	- 0	-		
N-7	R0180	4 647	580	21	1	0	3	0	-			
N-6	R0190	5 558	926	30	2	- 4	0	- 0				
N-5	R0200	6 896	958	58	5	4	2					
N-4	R0210	7 894	1 303	27	8	3						
N-3	R0220	8 914	1 211	54	4							
N-2	R0230	9 611	1 448	55								
N-1	R0240	9 702	1 295									
N	R0250	10 221										

	Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)
	C0170	C0180
R0100	-	-
R0160	-	2 629
R0170	-	3 968
R0180	-	5 253
R0190	0	6 513
R0200	2	7 924
R0210	3	9 236
R0220	4	10 183
R0230	55	11 113
R0240	1 295	10 997
R0250	10 221	10 221
Total	11 580	78 036

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											
N-9	R0160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
N-8	R0170	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
N-7	R0180	-	-	-	-	-	-	0	-			
N-6	R0190	-	-	-	-	-	0	0				
N-5	R0200	-	-	-	-	2	0					
N-4	R0210	-	-	-	3	0						
N-3	R0220	-	-	7	3							
N-2	R0230	-	67	10								
N-1	R0240	1 628	70									
N	R0250	1 586										

	Fin d'année (données actualisées)
	C0360
R0100	-
R0160	-
R0170	-
R0180	-
R0190	0
R0200	0
R0210	0
R0220	3
R0230	10
R0240	70
R0250	1 592
Total	1 675

MFPS
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	-	-		-	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	-	-		-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	229	229		-	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	-		-	-	-
Fonds excédentaires	R0070	-				
Actions de préférence	R0090	-		-	-	-
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	-		-	-	-
Réserve de réconciliation	R0130	15 332	15 332			
Passifs subordonnés	R0140	-		-	-	-
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	-				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	-	-	-	-	-
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	-				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	-	-	-	-	-
Total fonds propres de base après déductions	R0290	15 561	15 561	-	-	-
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	-			-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	-			-	
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	-			-	-
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	-			-	-
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	-			-	-
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	-			-	-
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	-			-	-
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	-			-	-
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	-			-	-
Total fonds propres auxiliaires	R0400	-			-	-

MFPS
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	15 561	15 561	-	-	-
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	15 561	15 561	-	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	15 561	15 561	-	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	15 561	15 561	-	-	-
Capital de solvabilité requis	R0580	3 529				
Minimum de capital requis	R0600	2 500				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	4,41				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	6,22				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	15 561
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	-
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	-
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	229
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	-
Réserve de réconciliation	R0760	15 332
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	-
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	2 700
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	2 700

MFPS

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	PPE	Simplifications
		C0110	C0090	C0120
Risque de marché	R0010	1 545		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	323		
Risque de souscription en vie	R0030	-	Aucun	
Risque de souscription en santé	R0040	3 214	Aucun	
Risque de souscription en non-vie	R0050	-	Aucun	
Diversification	R0060	- 1 073		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	-		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	4 009		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	508
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	- 988
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	-
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	3 529
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	-
Capital de solvabilité requis	R0220	3 529
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	-
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	-

MFPS

S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
RésultatMCR _{NL}	R0010	795

			Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
			C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		-	16 922
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030		-	-
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		-	-
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		-	-
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		-	-
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		-	-
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		-	-
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		-	-
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		-	-
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110		-	-
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		-	-
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130		-	-
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		-	-
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		-	-
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		-	-
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		-	-

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
RésultatMCR _L	R0200	-

			Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
			C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210		-	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220		-	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		-	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240		-	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250			-

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	795
Capital de solvabilité requis	R0310	3 529
Plafond du MCR	R0320	1 588
Plancher du MCR	R0330	882
MCR combiné	R0340	882
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	2 500
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	2 500

LIBEA
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Actifs		C0010
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	69 781
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	873
Actions – cotées	R0110	870
Actions – non cotées	R0120	3
Obligations	R0130	62 972
Obligations d'État	R0140	32 917
Obligations d'entreprise	R0150	30 056
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	4 619
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	1 317
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	2 402
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	2 402
Non-vie hors santé	R0290	-288
Santé similaire à la non-vie	R0300	2 690
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	5 038
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	2 133
Autres créances (hors assurance)	R0380	246
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	631
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	80 230

LIBEA
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	33 199
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	14 100
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	13 362
Marge de risque	R0550	737
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	19 099
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	17 472
Marge de risque	R0590	1 627
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	3 794
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	4 022
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	3 959
Marge de risque	R0640	62
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	-228
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	-228
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	2 803
Passifs d'impôts différés	R0780	0
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	951
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	1 246
Autres dettes (hors assurance)	R0840	2 326
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	44 318
Excédent d'actif sur passif	R1000	35 912

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)								
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionne- ment
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090
Primes émises										
Brut – Assurance directe	R0110	3 052	13 043	-	1 790	2 385	-	3 618	858	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	2 137	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130									
Part des réassureurs	R0140	61	6 339	-	248	59	-	129	51	-
Net	R0200	2 991	8 841	-	1 542	2 326	-	3 489	808	-
Primes acquises										
Brut – Assurance directe	R0210	3 052	13 043	-	1 679	2 246	-	3 518	844	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	2 137	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230									
Part des réassureurs	R0240	61	6 339	-	248	58	-	120	51	-
Net	R0300	2 991	8 841	-	1 432	2 188	-	3 398	793	-
Charge des sinistres										
Brut – Assurance directe	R0310	2 734	11 606	-	1 401	1 853	-	937	2 433	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	3 039	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330									
Part des réassureurs	R0340	-	5 194	-	-	-	-	38	-	-
Net	R0400	2 734	9 451	-	1 401	1 853	-	899	2 433	-
Variation des autres provisions techniques										
Brut – Assurance directe	R0410	-	-	-	89	76	-	62	2	-
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430									
Part des réassureurs	R0440	-	93	-	-	-	-	-	-	-
Net	R0500	-	93	-	89	76	-	62	2	-
Dépenses engagées	R0550	281	683	-	585	827	-	1 418	375	-
Autres dépenses	R1200									
Total des dépenses	R1300									

LIBEA

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	
		C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	
Primes émises									
Brut – Assurance directe	R0110	234	-	512					25 494
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	-	-	-					2 137
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0140	4	-	92	-	-	-	-	6 983
Net	R0200	230	-	420	-	-	-	-	20 648
Primes acquises									
Brut – Assurance directe	R0210	222	-	484					25 089
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	-	-	-					2 137
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0240	4	-	92	-	-	-	-	6 973
Net	R0300	218	-	392	-	-	-	-	20 254
Charge des sinistres									
Brut – Assurance directe	R0310	23	-	205					21 191
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	-	-	-					3 039
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0340	-	-	-	-	-	-	-	5 232
Net	R0400	23	-	205	-	-	-	-	18 998
Variation des autres provisions techniques									
Brut – Assurance directe	R0410	-	-	13					36
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-	-	-					-
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R0440	-	-	-	-	-	-	-	93
Net	R0500	-	-	13	-	-	-	-	57
Dépenses engagées	R0550	96	-	289	-	-	-	-	4 556
Autres dépenses	R1200								343
Total des dépenses	R1300								4 898

LIBEA

S.05.01.02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises										
Brut	R1410	-	-	-	-	-	-	-	329	329
Part des réassureurs	R1420	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1500	-	-	-	-	-	-	-	329	329
Primes acquises										
Brut	R1510	-	-	-	-	-	-	-	329	329
Part des réassureurs	R1520	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1600	-	-	-	-	-	-	-	329	329
Charge des sinistres										
Brut	R1610	-	-	-	-	280	-	-	17	297
Part des réassureurs	R1620	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1700	-	-	-	-	280	-	-	17	297
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs	R1720	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Net	R1800	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses engagées	R1900	-	-	-	-	5	-	-	33	38
Autres dépenses	R2500									-
Total des dépenses	R2600									38

LIBEA
S.12.01.02
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
			C0020	C0030	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	C0060			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-			-		-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	-	-			-		-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque										
Meilleure estimation										
Meilleure estimation brute	R0030	-		-	-		-	-	228	- 228
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	-		-	-		-	-	-	-
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090	-		-	-		-	-	228	- 228
Marge de risque	R0100	-	-						0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques										
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	-	-			-		-	-	-
Meilleure estimation	R0120	-		-	-		-	-	-	-
Marge de risque	R0130	-	-			-		-	-	-
Provisions techniques – Total	R0200	-	-			-		-	228	- 228

LIBEA

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance santé (assurance directe)			rentes découlant des contrats d'assurance non- vie et liées aux engagements	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		C0160	Contrats sans options ni garanties C0170	Contrats avec options ou garanties C0180			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-			-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	-			-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Meilleure estimation brute	R0030		-	-	3 959	-	3 959
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080		-	-	-	-	-
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite – total	R0090		-	-	3 959	-	3 959
Marge de risque	R0100	-			62	-	62
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	-			-	-	-
Meilleure estimation	R0120		-	-	-	-	-
Marge de risque	R0130	-			-	-	-
Provisions techniques – Total	R0200	-			4 022	-	4 022

LIBEA

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque										
Meilleure estimation										
Provisions pour primes										
Brut	R0060	102	813	-	1 247	974	-	762	318	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-	123	-	186	54	-	113	13	-
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	102	935	-	1 433	1 028	-	875	331	-
Provisions pour sinistres										
Brut	R0160	374	16 184	-	1 776	250	-	952	6 505	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	-	2 813	-	-	-	-	83	-	-
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	374	13 371	-	1 776	250	-	869	6 505	-
Total meilleure estimation – brut	R0260	476	16 997	-	3 023	1 224	-	1 713	6 823	-
Total meilleure estimation – net	R0270	476	14 307	-	3 209	1 278	-	1 744	6 836	-
Marge de risque	R0280	26	1 601	-	196	44	-	103	363	-
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques										
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge de risque	R0310	-	-	-	-	-	-	-	-	-

LIBEA

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100
Provisions techniques – Total										
Provisions techniques – Total	R0320	501	18 598	-	3 219	1 267	-	1 816	7 186	-
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	-	2 690	-	186	54	-	31	13	-
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite - total	R0340	501	15 908	-	3 405	1 322	-	1 847	7 199	-

LIBEA

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée			Total engagements en non-vie	
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
		C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160		C0170
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque									
Meilleure estimation									
Provisions pour primes									
Brut	R0060	55	-	101	-	-	-	-	4 371
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	4	-	-	-	-	-	-	494
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	59	-	101	-	-	-	-	4 865
Provisions pour sinistres									
Brut	R0160	129	-	295	-	-	-	-	26 464
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	-	-	-	-	-	-	-	2 895
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	129	-	295	-	-	-	-	23 568
Total meilleure estimation – brut	R0260	183	-	396	-	-	-	-	30 835
Total meilleure estimation – net	R0270	188	-	396	-	-	-	-	28 433
Marge de risque	R0280	6	-	26	-	-	-	-	2 364
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques									
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	-	-	-	-	-	-	-	-
Meilleure estimation	R0300	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge de risque	R0310	-	-	-	-	-	-	-	-

LIBEA

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée			Total engagements en non-vie	
		Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
		C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160		C0170
Provisions techniques – Total									
Provisions techniques – Total	R0320	190	-	422	-	-	-	-	33 199
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	4	-	-	-	-	-	-	2 402
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie - total	R0340	194	-	422	-	-	-	-	30 797

LIBEA

S.19.01.21

Sinistres en non-vie

Total activités non-vie

Année d'accident / année de
souscription

Z0020	1
-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											
N-9	R0160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N-8	R0170	1	0	1	-	1	0	-	-	-	-	-
N-7	R0180	131	63	12	6	1	1	-	-	-	-	-
N-6	R0190	548	263	58	24	9	-	1	1	-	-	-
N-5	R0200	7 113	3 089	756	503	233	471	-	-	-	-	-
N-4	R0210	9 071	3 651	812	752	539	-	-	-	-	-	-
N-3	R0220	9 360	4 086	972	558	-	-	-	-	-	-	-
N-2	R0230	9 798	4 063	623	-	-	-	-	-	-	-	-
N-1	R0240	10 460	4 082	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N	R0250	12 088	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											
N-9	R0160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N-8	R0170	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N-7	R0180	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-
N-6	R0190	-	-	-	-	-	139	34	-	-	-	-
N-5	R0200	-	-	-	-	1 295	879	-	-	-	-	-
N-4	R0210	-	-	-	1 543	1 489	-	-	-	-	-	-
N-3	R0220	-	-	1 843	2 620	-	-	-	-	-	-	-
N-2	R0230	-	2 832	1 562	-	-	-	-	-	-	-	-
N-1	R0240	15 301	1 760	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N	R0250	18 335	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)
	C0170	C0180
R0100	-	-
R0160	-	-
R0170	-	2
R0180	-	214
R0190	1	902
R0200	471	12 165
R0210	539	14 825
R0220	558	14 976
R0230	623	14 484
R0240	4 082	14 542
R0250	12 088	12 088
Total	18 362	84 199

	Fin d'année (données actualisées)
	C0360
R0100	-
R0160	-
R0170	-
R0180	-
R0190	34
R0200	873
R0210	1 474
R0220	2 595
R0230	1 353
R0240	1 751
R0250	18 383
Total	26 464

LIBEA

S.23.01.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	40 000	40 000		-	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	-	-		-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	-	-		-	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	-		-	-	-
Fonds excédentaires	R0070	-	-			
Actions de préférence	R0090	-		-	-	-
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	-		-	-	-
Réserve de réconciliation	R0130	- 4 088	- 4 088			
Passifs subordonnés	R0140	-		-	-	-
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	-				-
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	-	-	-	-	-
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	-				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	-	-	-	-	-
Total fonds propres de base après déductions	R0290	35 912	35 912		-	-
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	-			-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	-			-	
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	-			-	-
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	-			-	-
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	-			-	-
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	-			-	-
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	-			-	-
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	-			-	-
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	-			-	-
Total fonds propres auxiliaires	R0400	-			-	-

LIBEA

S.23.01.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	35 912	35 912	-	-	-
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	35 912	35 912	-	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	35 912	35 912	-	-	-
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	35 912	35 912	-	-	-
Capital de solvabilité requis	R0580	13 310				
Minimum de capital requis	R0600	4 918				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,70				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	7,30				

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	35 912	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	-	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	-	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	40 000	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	-	
Réserve de réconciliation	R0760	-	4 088
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	228	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	423	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	651	

LIBEA

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	PPE	Simplifications
		C0110	C0090	C0120
Risque de marché	R0010	3 799		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	3 240		
Risque de souscription en vie	R0030	11	Aucun	
Risque de souscription en santé	R0040	7 419	Aucun	
Risque de souscription en non-vie	R0050	4 305	Aucun	
Diversification	R0060	- 6 406		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	-		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	12 368		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	942
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	-
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	13 310
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	-
Capital de solvabilité requis	R0220	13 310
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	-
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	-

LIBEA
S.28.01.01

**Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement
ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement**

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
RésultatMCR _{NL}	R0010	4 840

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)		Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
		C0020		C0030	
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		476		3 052
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030		14 307		8 786
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		-		-
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		3 209		1 400
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		1 278		2 879
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		-		-
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		1 744		3 670
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		6 836		637
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		-		-
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110		188		230
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		-		-
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130		396		-
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		-		-
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		-		-
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		-		-
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		-		-

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
RésultatMCR _L	R0200	78

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)		Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	
		C0050		C0060	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210		-		
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220		-		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		-		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240		3 731		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250				-

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	4 918
Capital de solvabilité requis	R0310	13 310
Plafond du MCR	R0320	5 990
Plancher du MCR	R0330	3 328
MCR combiné	R0340	4 918
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	4 918

MACSF SGAM

Société Médicale d'Assurances
et de Défense Professionnelles
Société d'Assurance Mutuelle
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : Cours du Triangle
10, rue de Valmy – 92800 PUTEAUX
784 394 314 RCS NANTERRE

MACSF épargne retraite

Société Anonyme au capital de 58 737 408 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : Cours du Triangle
10, rue de Valmy – 92800 PUTEAUX
403 071 095 RCS NANTERRE

MACSF assurances

Société d'Assurances Mutuelle
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : Cours du Triangle
10, rue de Valmy – 92800 PUTEAUX
SIREN n° 775 665 631

MACSF prévoyance

Société d'Assurance Mutuelle
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : Cours du Triangle
10, rue de Valmy – 92800 PUTEAUX
SIREN n° 784 702 375

MFPS

Mutuelle Française des Professions de Santé
Mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité
Siège social : Cours du Triangle
10, rue de Valmy – 92800 PUTEAUX
N° immatriculation 315 281 097

LIBÉA

Société Anonyme au capital de 40 000 000 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : Cours du Triangle
10, rue de Valmy – 92800 PUTEAUX
440 214 310 RCS NANTERRE